

*Initiatives ministérielles*

dépenses fédérales pour les enfants dépassent 15 milliards de dollars par an.

Encore une fois, l'accent, dans la politique sociale du gouvernement, n'est pas mis sur les familles, mais sur les enfants, et cela se rapporte directement à la discussion que nous avons eue sur le choix des services de garde. Comme tous les Canadiens, je souhaiterais que les moyens les plus efficaces soient disponibles pour ouvrir toutes sortes de possibilités aux familles de ces enfants.

Cette solution ne doit pas, selon moi, résider dans des programmes gouvernementaux qui s'adressent uniquement aux enfants. Ceux-ci font partie d'une famille.

En ce qui concerne la pauvreté chez les enfants, le communiqué d'accompagnement du document de travail dit que le meilleur moyen de combattre cette forme de pauvreté, c'est d'aider les parents des familles pauvres à trouver un emploi. Compte tenu de la dette et des dépenses publiques actuelles qui, comme je l'ai dit, risquent de s'aggraver du fait des programmes gouvernementaux plus lourds, voyons ce que signifie cet énoncé.

Qu'arrive-t-il lorsqu'un chef de famille, notamment un chef de famille monoparentale, trouve du travail? Je pense que les familles monoparentales ou les familles à revenu unique ont beaucoup de difficulté à joindre les deux bouts actuellement. Permettez-moi de m'expliquer.

Des statistiques récentes sur la circonscription dont je suis originaire, celle de Port Moody—Coquitlam, révèlent que plus de 80 p. 100 des familles comprennent un mari et une femme et qu'on trouve, selon les localités, entre 12 et 16 p. 100 de familles monoparentales. Certains s'en étonneront peut-être, mais cela est à peu près conforme aux statistiques nationales.

À l'échelle du pays, on compte environ 80 p. 100 de familles biparentales. La proportion de familles monoparentales est actuellement de 20 p. 100, alors qu'elle était d'environ 17 p. 100 en 1981, mais ce qui est inquiétant, ce sont les familles à faible revenu, c'est-à-dire celles qui sont sous le seuil de faible revenu établi par Statistique Canada.

Fait intéressant, plus de la moitié des familles monoparentales dirigées par des femmes, 51,6 p. 100 pour être plus précis, sont des familles à faible revenu lorsque la femme travaille. Ces femmes ont un emploi, mais elles dirigent néanmoins des familles à faible revenu. Par ailleurs, près du quart des familles biparentales à revenu unique sont des familles à faible revenu. Cela signifie qu'un seul emploi, un salaire unique ne suffit pas.

• (1750)

Dans ces circonstances, qu'est-ce qui encourage le chef de famille monoparentale à se trouver du travail? Pas grand-chose. Plus de la moitié seront malgré cela dans la catégorie des faibles revenus.

Étant donné le taux d'imposition actuellement élevé et inacceptable directement attribuable à la dette et aux dépenses que le gouvernement maintient ainsi qu'aux programmes qu'il continue de créer, on ne peut résoudre le piège de la pauvreté uniquement par l'emploi.

Lors de consultations récentes dans ma circonscription, j'ai longuement discuté avec une femme chef de famille. Elle devait déjà faire la vaisselle à deux heures du matin après avoir fait sa

journée de travail, s'être occupée de ses enfants ainsi que, malheureusement, d'un parent âgé malade. Elle m'a demandé ce qu'elle pouvait faire de plus. Quand je lui ai dit que la famille devrait être le principal dispensateur de soins, elle m'a demandé si nous lui demandions d'en faire encore plus. Elle ne pouvait tout simplement pas comprendre comment elle pourrait en faire plus que maintenant.

Cependant, si nous continuons d'augmenter sans cesse les dépenses publiques, il va bien falloir, à long terme, qu'elle en fasse plus. Elle pourra consacrer de moins en moins de son revenu aux soins de sa famille. Ce n'est que la diminution des dépenses publiques, à tous les niveaux, qui la libérera et lui permettra de prendre plus de décisions au sujet de son emploi du temps.

Nous ne faisons que demander au gouvernement d'en faire moins et de lui permettre de faire plus de choix avec ses économies fiscales. Grâce à ces économies, les gens comme les mères célibataires pourront mieux suffire à leurs besoins. Les familles pourraient choisir leur garderie. Les collectivités profiteraient des ressources locales accrues et les entreprises prospéreraient et partageraient des programmes pour leurs besoins locaux. C'est là une véritable solution à long terme d'une grande portée.

Les politiques économiques et budgétaires du gouvernement ne font pas qu'influer sur les toutes les catégories de contribuables au Canada—en fait, selon les données de Statistique Canada, le salaire moyen après impôts, qui s'élevait à 39 500 \$ en 1980, se chiffre maintenant à 37 200 \$, en dollars de 1980. En effet, elles ont en fait forcé les familles à deux parents à devenir des familles à deux revenus simplement pour joindre les deux bouts. À l'heure actuelle, la plupart des parents sont dans la population active, y compris ceux qui ont des enfants d'âge préscolaire, à cause des impôts élevés qu'ils doivent payer.

Le gouvernement fédéral consacre actuellement plus de 400 millions de dollars par année aux garderies subventionnées. Dans son livre rédigé à l'encre rouge, il a promis de consacrer 720 millions de dollars en trois ans à la subvention ou à la création d'un maximum de 150 000 places en garderie. Dans son budget de 1994, il a promis d'affecter 360 millions de dollars à la création d'un programme national de garderies sur une période de deux ans, si la croissance économique est de 3 p. 100 cette année.

Les réformistes rejettent entièrement l'idée d'un tel programme, quel que soit le taux de notre croissance économique. La garde d'enfants devrait être un choix laissé à chacun. Comme bien des Canadiens, je suis d'avis que c'est la maison qui se prête le mieux à la garde d'enfants. D'ailleurs, les décisions que les Canadiens prennent actuellement à cet égard en témoignent. Selon un rapport publié par Statistique Canada en 1994, moins de 40 p. 100 des enfants se trouvent actuellement dans des garderies.

Dans la circonscription de Port Moody—Coquitlam que je représente, la plupart des parents choisissent de confier la garde de leurs enfants à une gardienne, à une voisine ou à un parent. La garde d'enfants privée est monnaie courante dans bon nombre de quartiers. Des mères ayant de jeunes enfants peuvent s'occuper des leurs, ainsi que des enfants de leurs voisines qui travaillent. Les membres de la communauté peuvent s'entraider. Les besoins en services de garde d'enfants sont comblés dans les communautés.